

Montaulieu

Compte-rendu du conseil municipal du 20 octobre 2021

Présents: S.Deconinck, D.Morin, M.Arnaud, C.Girier, L.Jacquelin, C.Isoardi; *Absent*: O.Lannes.

1°) Délibération: avenants pour le logement communal en construction:

- de l'entreprise E.G.P.F. pour choix d'une parabole différente de celui de départ (supplément 160€ HT) car obligation accès TV et téléphone pour futur locataire = 6 voix pour.

- de l'entreprise de menuiserie S.A.M.E. Le vide sanitaire étant surélevé plus que prévu une porte doit être rajoutée, coût 230€ HT = 6 voix pour.

-S.P.E.F. Isolation extérieure et enduits: coût augmenté à cause de la surélévation du bâti dû à la forte pente: 1543€ HT = 6 voix pour.

2°) Délibération: modificatrice régularisation amortissement car les travaux de réseaux d'eau de l'an passé n'ont pas été inscrits dans le budget. Afin d'équilibrer, ce montant est reporté dans l'investissement = 6 voix pour.

3°) Délibération: pour créances « douteuses » ou factures impayées (exemple celle de l'eau de N.Stoneley, décédé); la mairie est tenue de provisionner pour des cas semblables = 6 voix pour.

4°) Délibération: signature convention avec le Centre Départemental de Gestion qui rajoutera en plus de la sécurité au travail des employés municipaux, la santé, la médecine du travail, etc = 6 voix pour.

5°) Délibération: obligation de mise à disposition d'un(e) archiviste délégué(e) à la protection des données (informatiques ou autres) = 6 voix pour.

6°) Délibération: pour installation de réserves d'eau contre incendies (mesure obligatoire) = 6 voix pour.

Corinne Isoardi